



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Soixante-treizième session**

Genève, 25-27 novembre 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-treizième session**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève (salle XI)
et s'ouvrira le lundi 25 novembre 2019 à 10 heures

Rectificatif

1. Point 4 de l'ordre du jour, page 3, premier paragraphe, *remplacer le texte actuel par le texte suivant* :

Le Groupe de travail voudra sans doute recevoir des informations sur le Protocole de Luxembourg à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, qui vise à faciliter le financement du matériel roulant ferroviaire à l'échelle mondiale, ainsi que sur une proposition soumise par le Gouvernement luxembourgeois en vue de créer un groupe d'experts pour l'établissement de protocoles concernant la fixation d'identifiants uniques au matériel roulant ferroviaire (ECE/TRANS/SC.2/2019/10).

2. Point 5 de l'ordre du jour, page 4, ajouter à la fin de la rubrique « Document(s) » la cote suivante :

ECE/TRANS/SC.2/2019/4.

